

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

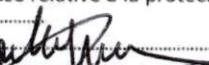
N° W21-820046

127039

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent (e)		
Matricole : 11.109 Société : RAA		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif <input type="checkbox"/> Pensionné(e) Nom & Prénom : JABBAR YOUNES <input type="checkbox"/> Autre :		
Date de naissance :		
Adresse :		
Tél. : 0661571178 Total des frais engagés : 143,08 Dhs		

Cadre réservé au Médecin	Cachet du médecin :	
 <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;"> Docteur Quadie BENNANI Pédiatre Homéopathie 150, Bd Bourgogne Appt. N° 26 Résid. Shwar Casablanca Tél. 05 22 43 04 73 GSM 06 61 42 44 46 </div>		
Date de consultation : 07/07/2023	Nom et prénom du malade : JABBAR YOUNES	Age : 12
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input checked="" type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : Vé Cane		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :		
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA
Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 27/09/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/07/2023	(HS)		250 DT	INR 09/07/2023 Dacteur Ouazzani Pédiatre Hôpital Souscogne - Tizi Ouzou - 06.61.42.44.5676

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXÉCUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Nadia JAHAM</i>	<i>07.07.23</i>	<i>PHARMACIE NADIA JAHAM</i> <i>Nadia JAHAM</i> <i>8965092021</i> <i>56700</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Dr. Ouadie BENNANI

Pédiatre
Homeopathe

Maladies des Enfants et Nourrissons
Lauréat de la Faculté de Médecine de Tours
Ancien Pédiatre des Hôpitaux de France
Allergologie infantile et Asthme



Sur rendez-vous

Casablanca, le

07 - 07 - 2023

بالموعد

اختصاصي في أمراض الأطفال والرضع
والطب المثلثي
خريج كلية الطب بتور - فرنسا
طبيب الأطفال سابقاً بمستشفيات - فرنسا
أمراض الجهاز التنفسي والحساسية

J ABBAN JAD

94.5x9

ate ferreux 200 mg
éalent à 66 mg de fer)
PPV 25.10 DH
LOT L0192 PER 02/27

① FERPLEX Fu

1cp/j

5
S

3 m

PHARMACIE MAZOLA
Mme BENI / N° 12 Imtissam
Hay Hassan - Casablanca
Tel : 0522 93 36 89

26.10 x2

② FUNAFER

1cp/j

3 m

PPV : 25.10
EXP : 2023.10
Lot N° : 123456

N 5 N 6 N 7

Docteur Ouadie BENNANI

Pédiatre
Homeopathe
159 Bd Bourgogne Appart N° 26 Résid. Shwan
Casablanca Tél. 05 22 43.04.73 / GSM : 06 61 42.44.46

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml+0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Fabricant :

ITALFARMACO S.A

C/San Rafael 3, Polígono Industrial de
Alcobendas. 28108 Alcobendas –Madrid.
Espagne

ABC Farmaceutici S.p.A.

Sis à Localita San Bernardo-10090 Ivrea (To). Via
Canton Moretti, 29. Italie

Titulaire de l'AMM au Maroc

Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle, Lot 149 Had Soualem. Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 270/2020/DMP/21/NRQd



Versalya

La femme et son enfant

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml+0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Boîte de 10 flacons uni-doses
avec bouchon réservoir de poudre
pour solution extemporanée.

PPV : 94,00 Dhs



6 118001 440047

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml+0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Fabricant :

ITALFARMACO S.A

C/San Rafael 3, Polígono Industrial de
Alcobendas. 28108 Alcobendas –Madrid.
Espagne

ABC Farmaceutici S.p.A.

Sis à Localita San Bernardo-10090 Ivrea (To). Via
Canton Moretti, 29. Italie

Titulaire de l'AMM au Maroc

Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle, Lot 149 Had Soualem. Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 270/2020/DMP/21/NRQd



Versalya

La femme et son enfant

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml+0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Boîte de 10 flacons uni-doses
avec bouchon réservoir de poudre
pour solution extemporanée.

PPV : 94,00 Dhs



6 118001 440047

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml+0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Fabricant :

ITALFARMACO S.A

C/San Rafael 3, Polígono Industrial de
Alcobendas. 28108 Alcobendas –Madrid.
Espagne

ABC Farmaceutici S.p.A.

Sis à Localita San Bernardo-10090 Ivrea (To). Via
Canton Moretti, 29. Italie

Titulaire de l'AMM au Maroc

Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle, Lot 149 Had Soualem. Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 270/2020/DMP/21/NRQd



Versalya

La femme et son enfant

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml+0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Boîte de 10 flacons uni-doses
avec bouchon réservoir de poudre
pour solution extemporanée.

PPV : 94,00 Dhs



6 118001 440047

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml+0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Fabricant :

ITALFARMACO S.A

C/San Rafael 3, Polígono Industrial de
Alcobendas. 28108 Alcobendas –Madrid.
Espagne

ABC Farmaceutici S.p.A.

Sis à Localita San Bernardo-10090 Ivrea (To). Via
Canton Moretti, 29. Italie

Titulaire de l'AMM au Maroc

Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle, Lot 149 Had Soualem. Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 270/2020/DMP/21/NRQd



Versalya

La femme et son enfant

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml+0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Boîte de 10 flacons uni-doses
avec bouchon réservoir de poudre
pour solution extemporanée.

PPV : 94,00 Dhs



6 118001 440047

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml+0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Fabricant :

ITALFARMACO S.A

C/San Rafael 3, Polígono Industrial de
Alcobendas. 28108 Alcobendas –Madrid.
Espagne

ABC Farmaceutici S.p.A.

Sis à Localita San Bernardo-10090 Ivrea (To). Via
Canton Moretti, 29. Italie

Titulaire de l'AMM au Maroc

Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle, Lot 149 Had Soualem. Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 270/2020/DMP/21/NRQd



Versalya

La femme et son enfant

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml+0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Boîte de 10 flacons uni-doses
avec bouchon réservoir de poudre
pour solution extemporanée.

PPV : 94,00 Dhs



6 118001 440047

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml+0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Fabricant :

ITALFARMACO S.A

C/San Rafael 3, Polígono Industrial de
Alcobendas. 28108 Alcobendas –Madrid.
Espagne

ABC Farmaceutici S.p.A.

Sis à Localita San Bernardo-10090 Ivrea (To). Via
Canton Moretti, 29. Italie

Titulaire de l'AMM au Maroc

Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle, Lot 149 Had Soualem. Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 270/2020/DMP/21/NRQd



Versalya

La femme et son enfant

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml+0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Boîte de 10 flacons uni-doses
avec bouchon réservoir de poudre
pour solution extemporanée.

PPV : 94,00 Dhs



6 118001 440047

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml+0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Fabricant :

ITALFARMACO S.A

C/San Rafael 3, Polígono Industrial de
Alcobendas. 28108 Alcobendas –Madrid.
Espagne

ABC Farmaceutici S.p.A.

Sis à Localita San Bernardo-10090 Ivrea (To). Via
Canton Moretti, 29. Italie

Titulaire de l'AMM au Maroc

Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle, Lot 149 Had Soualem. Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 270/2020/DMP/21/NRQd



Versalya

La femme et son enfant

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml+0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Boîte de 10 flacons uni-doses
avec bouchon réservoir de poudre
pour solution extemporanée.

PPV : 94,00 Dhs



6 118001 440047

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml+0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Fabricant :

ITALFARMACO S.A

C/San Rafael 3, Polígono Industrial de
Alcobendas. 28108 Alcobendas –Madrid.
Espagne

ABC Farmaceutici S.p.A.

Sis à Localita San Bernardo-10090 Ivrea (To). Via
Canton Moretti, 29. Italie

Titulaire de l'AMM au Maroc

Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle, Lot 149 Had Soualem. Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 270/2020/DMP/21/NRQd



Versalya

La femme et son enfant

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml+0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Boîte de 10 flacons uni-doses
avec bouchon réservoir de poudre
pour solution extemporanée.

PPV : 94,00 Dhs



6 118001 440047

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml+0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Fabricant :

ITALFARMACO S.A

C/San Rafael 3, Polígono Industrial de
Alcobendas. 28108 Alcobendas –Madrid.
Espagne

ABC Farmaceutici S.p.A.

Sis à Localita San Bernardo-10090 Ivrea (To). Via
Canton Moretti, 29. Italie

Titulaire de l'AMM au Maroc

Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle, Lot 149 Had Soualem. Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 270/2020/DMP/21/NRQd



Versalya

La femme et son enfant

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml+0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Boîte de 10 flacons uni-doses
avec bouchon réservoir de poudre
pour solution extemporanée.

PPV : 94,00 Dhs



6 118001 440047

01

Après reconstitution, 1 dose (0,5 ml) contient 5 microgrammes de polysosides de *Neisseria meningitidis* des groupes A, C, W-135 et Y.

Excipients : saccharose, trométamol, chlorure de sodium, eau pour préparations injectables.

A conserver au réfrigérateur. Ne pas congeler. A conserver au réfrigérateur (entre 2°C et 8°C), à l'abri de la lumière.

Lire la notice avant utilisation.
Tenir hors de la vue et de la portée des enfants. Eliminer conformément à la législation en vigueur.

RESPECTES LES DOSES PRECrites

Liste I. Uniquement sur ordonnance

Nimenrix®

PAA135193

Nimenrix®

Poudre et solvant pour solution injectable en seringue préremplie
Vaccin méningococcique conjugué des groupes A, C, W-135 et Y



Nimenrix®

Poudre et solvant pour solution injectable en seringue préremplie

Vaccin méningococcique conjugué des groupes A, C, W-135 et Y

1 dose / (0,5 ml)

1 dose (0,5 ml) = 5 µg

NIMENRIX 1 Dose (0,5ml)
P.P.V : 567DH00
6 118001 171408
Laboratoires Pfizer S.A.



Titulaire de l'Autorisation de mise sur le marché et fabricant

Titulaire de l'Autorisation de Mise sur le Marché :
Laboratoires Pfizer S.A.

km 0,5 , Route de Oualidia
BP 35, 24 000
El Jadida, Maroc.

Fabricant responsable de la libération des lots :
Pfizer Manufacturing Belgium N.V.
Rijksweg 12 B-2870 Puurs
Belgique



1 seringue préremplie : solvant • 1 flacon :
poudre • 2 aiguilles.

Après reconstitution, utiliser rapidement.
Bien agiter avant utilisation. Voie intramusculaire.

Pfizer

EN8077
07/2024

LOT/EXP: